

Sainte-Thérèse, le 1^{er} février 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le lot 55 ptie, Canton de Marchand,
Rang Sud-Ouest de la Rivière Rouge
V/Réf. : E-16-107

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 22 janvier dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Autorisation du 24 février 2012, 2 pages
2. Certificat d'autorisation du 24 février 2012, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 25 août 2011, 6 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (11 pages)

Sainte-Thérèse, le 24 février 2012

AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 48)

Centre de Santé et des Services Sociaux Antoine-Labelle
515, boul. Dr Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1K8

N/Réf. : 7610-15-01-02682-11
400866380

Objet : Installation d'un dépoussiéreur

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 4 octobre 2011, reçue le 11 octobre 2011 et dûment complétée le 20 février 2012, j'autorise, conformément à l'article 48 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'un dépoussiéreur mécanique de type multicyclone de marque Ducon Environmental, modèle 810/090, pour l'épuration des émissions provenant du système de combustion de biomasse du centre de services situé au 1525, rue de l'Annonciation Nord, sur les lots P-54 et P-55, Rang Sud-Ouest Rivière-Rouge, cadastre du canton Marchand, à Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation ou demande d'autorisation pour un projet industriel* », signée par M. Simon Verville, le 4 octobre 2011, 12 pages et 12 annexes énumérés;
- Document d'informations supplémentaires intitulé « *Demande d'autorisation au MDDEP – CSSS Antoine-Labelle, Hôpital de Rivière-Rouge – Réponses aux questions pour l'installation de la chaudière à la biomasse – 3 février 2012* », signé par M. Simon Verville le 7 février 2012, 3 pages et 5 annexes dont une version révisée du formulaire de demande de certificat d'autorisation;

AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 48)

-2-

N/Réf. : 7610-15-01-02682-11
400866380

Le 24 février 2012

- Lettre d'informations supplémentaires datée du 17 février 2012, signée par M. Simon Verville, une page incluant l'engagement pour l'échantillonnage des émissions et une annexe constitué d'une version révisée du formulaire d'autorisation pour le dépoussiéreur.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

PR/SG

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

Sainte-Thérèse, le 24 février 2012

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

Centre de Santé et des Services Sociaux Antoine-Labelle
515, boul. Dr Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1K8

N/Réf. : 7610-15-01-02682-10
400866361

Objet : Installation et exploitation d'un système de combustion de biomasse

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 4 octobre 2011, reçue le 11 octobre 2011 et dûment complétée le 20 février 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation et exploitation d'un système de combustion de biomasse du manufacturier Combustion-Expert, modèle Série WX, d'une capacité nominale de 3,43 MW, au centre de services situé au 1525, rue de l'Annonciation Nord, sur les lots P-54 et P-55, Rang Sud-Ouest Rivière-Rouge, cadastre du canton Marchand à Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation ou demande d'autorisation pour un projet industrie* », signée par M. Simon Verville, le 4 octobre 2011, 12 pages et 12 annexes énumérés;
- Document d'informations supplémentaires intitulé « *Demande d'autorisation au MDDEP – CSSS Antoine-Labelle, Hôpital de Rivière-Rouge – Réponses aux questions pour l'installation de la chaudière à la biomasse* » – 3 février 2012, signé par M. Simon Verville le 7 février 2012, 3 pages et 5 annexes dont une version révisée du formulaire de demande de certificat d'autorisation;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

- 2 -

N/Réf.: 7610-15-01-02682-10
400866361

Le 24 février 2012

- Lettre d'informations supplémentaires datée du 17 février 2012, signée par M. Simon Verville, une page incluant l'engagement pour l'échantillonnage des émissions et une annexe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

PR/SG

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-08-25	Heure d'arrivée : 12 h 26	Heure de départ : 13 h 58
Inspecteur : Guillaume Potvin	Accompagné de : N/A	

N° intervention : 300682883	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-15-11-02682-03	N° du rapport d'inspection : 400857783
N° demande : 200316313	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : I-PL / Rivière-Rouge / Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle / vérifier le bien fondé de la plainte concernant un déversement d'huile à chauffage survenu en 2006, suite auquel aucune récupération n'a été réalisée. Il y aurait rejet d'eau contaminée dans l'égout pluvial, lorsque les pompes submersible du sous-sol de l'hôpital fonctionnent. Déterminer les suites dans ce dossier.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle	
Nom usuel du lieu : CHCR Antoine-Labelle - Centre l'Annonciation	
N° du lieu : 12599262	Type de lieu : lieu d'entreposage de déchets biomédicaux
Localisation du lieu inspecté : Hopital de l'Annonciation Adresse du lieu : 1525, rue L'annonciation Nord Rivière-Rouge (Québec) JOT ITO	
Coordonnées géographiques du lieu :	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Monsieur Bruian Kenney Centre de Santé...	Chef du service		Y2057930

Conditions météo
Nuageux.

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Monsieur Brain Kenney	Chef du service, installations matérielles, sécurité et téléphonie.	819-275-2118

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Monsieur Brian Kenney			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos annexées au rapport : 6 (aucune fusion).
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Guillaume Potvin avec un appareil photo de type Canon Powershot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Répondra à la plainte et déterminer si elle est fondée et si il y aurait des rejets d'un contaminant (huiles) dans le réseau d'égout pluvial.

3. Description de l'inspection

Je me présente à l'administration de l'hôpital de l'Annociation. Je rencontre Mme Sylvie Lafont qui appelle un gardien de sécurité avec qui je descends au sous-sol. Je procède à l'inspection des réservoirs d'huile Bunker #6 avec l'employé de la chaufferie : Monsieur Mathieu Robidas. M. Kenney vient nous rejoindre plus tard.

Inspection :

Dans le sous-sol, une grande pièce (plafond haut d'au moins 20 mètres) contient tous les équipements permettant de chauffer l'ensemble de l'hôpital. Il s'agit de chaudières placées en parallèle qui alimentent de nombreuses conduites en eau chaude en circuit fermé dans tout l'hôpital (voir photos).

Les installations ne sont pas récentes (photo #2) et M. Kenney m'expliquera plus tard qu'ils sont justement en lien avec un consultant afin de refaire la chaufferie au complet et passer à la géothermie ou à des chaudières de biomasse (alimentée aux résidus de bois). Ils sont au courant que pour l'installation des chaudières qui génèreraient des émissions atmosphériques, ils devront s'adresser au MDDEP pour obtenir les autorisations requises. Un homme en veston-cravate vient nous rejoindre et s'identifie comme étant justement le consultant en question. Il est prévu le retrait des réservoirs d'huile à Bunker (photo #1) et refaire l'ensemble des équipements au sous-sol.

Salle des réservoirs d'huile.

Des gros réservoirs sont placés sur un plancher bétonné avec un bassin de rétention d'urgence, je note que le bassin de rétention d'urgence serait inefficace dans le cas d'un déversement accidentel, car je trouve deux endroits où l'huile pourrait s'échapper par des tuyaux de PVC noir qui longent le sol et qui offre des ouvertures. Ces tuyaux sont raccordés à des caniveaux (tranchées dans le béton) qui acheminent des eaux interstitielles à un trou dans le béton dans lequel sont placées des pompes munies de flottes (photo #4). J'ai demandé qu'on retire le couvercle (feuille de tôle) pour inspecter l'aspect de l'eau. L'eau s'accumule en continu comme si l'eau souterraine faisait résurgence à travers des fissures dans le béton du bâtiment. J'ai entendu la pompe partir automatiquement. La surface de cette eau ne présente pas de reflets iridescents (arc-en-ciel) et ne présente pas d'odeurs d'hydrocarbures. L'eau est de couleur rouille (photo #4).

Plainte d'un déversement survenu en 2006

J'ai questionné les trois individus présents et aucun n'était à l'emploi du Centre de Santé et Services Sociaux en 2006 et ils n'ont jamais entendu parler d'un événement ayant trait à un déversement ou à un signalement mentionnant que des huiles seraient acheminées au réseau pluvial. Les hommes interrogés ne savent pas où sont déversées les eaux pluviales qui s'accumulent dans le caniveau du sous-sol (photo #4).

J'ai inspecté l'ensemble des équipements sur place dans le sous-sol sans constater la présence de déversements. J'ai localisé les entrées des conduites de livraison qui se trouve à l'extérieur (photo # 5 et 6) derrière l'hôpital. Des blocs de béton sont disposés près des entrées des conduites de façon à les protéger des véhicules.

Intervention de l'équipe eau potable.

M. Kenney m'informe qu'ils ont eu la visite de deux représentants du MDDEP concernant l'eau potable desservie dans le bâtiment. Selon la description des personnes, il s'agit de Marie-Andrée Lemire et Michel Savard (division eau potable bureau de Ste-Thérèse, MDDEP).

3. Description de l'inspection**Recommandations verbales :**

J'ai indiqué à M. Kenney les correctifs qui devront être apportés sans toutefois avoir constaté des infractions comme telles. J'ai recommandé que l'on bouche toutes les ouvertures dans le bassin de rétention d'urgence. De procéder avec minutie au retrait des réservoirs et bien sûr s'assurer qu'il sont vides lors du retrait. De s'assurer que tous les projets de changement de type de mode de chauffage soient soumis au MDDEP pour vérifier si un certificat d'autorisation est requis et s'assurer que les systèmes respecteront les normes d'émissions atmosphériques prescrites au nouveau Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

J'ai vérifié auprès de la division eau-potable pour éclaircir le fait que de représentants du MDDEP (eau potable) seraient intervenus et savoir si les événements de déversements de 2006 auraient un lien. Après consultation avec Michel Savard (division eau potable), il appert que l'inspection effectuée dans le cadre du suivi « eau potable » concernant le respect de la fréquence d'échantillonnage et la localisation dans l'hôpital des lieux de prélèvements. Il n'y aurait donc aucun lien entre ma visite et celle de mes collègues.

5. Conclusion

- Aucune infraction à la loi et aux règlements appliqués par le MDDEP n'a été observée.
- Des recommandations verbales ont été faites aux gestionnaires du Centre de santé et services sociaux.
- Le plaignant est anonyme la rétro-information est impossible.

6. Recommandations

Fermer cette intervention.

Signature : Guillaume Potvin, technicien

Date de rédaction : 2011-09-16

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jean-Marie jr Dion

Fonction: Coordonnateur secteur industriel et agricole

Signature :

Date : 2011-09-16

Commentaires

DIACCORD AVEC LA RECOMMANDATION.

Nom : Centre de Santé et de Services Sociaux d'Antoine-Labelle.
Hôpital de l'Annonciation.

Municipalité : Rivière-Rouge

Date : 25 août 2011

N/D : 7610-15-11-02682-03

Photo # 1 :

Note : Salle des réservoirs d'huile à bunket #6 pour alimenter la chaufferie. Les réservoir semblent en bon état. L'un d'entre eux est vide. Le volume de ces réservoir est de 10 000 gallons US.

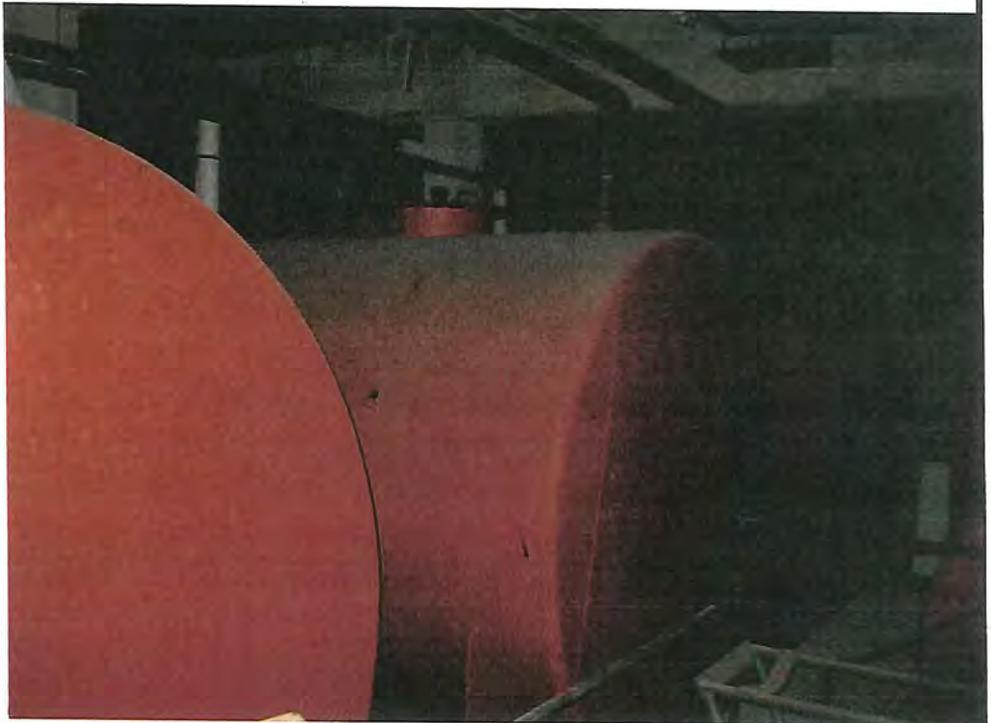
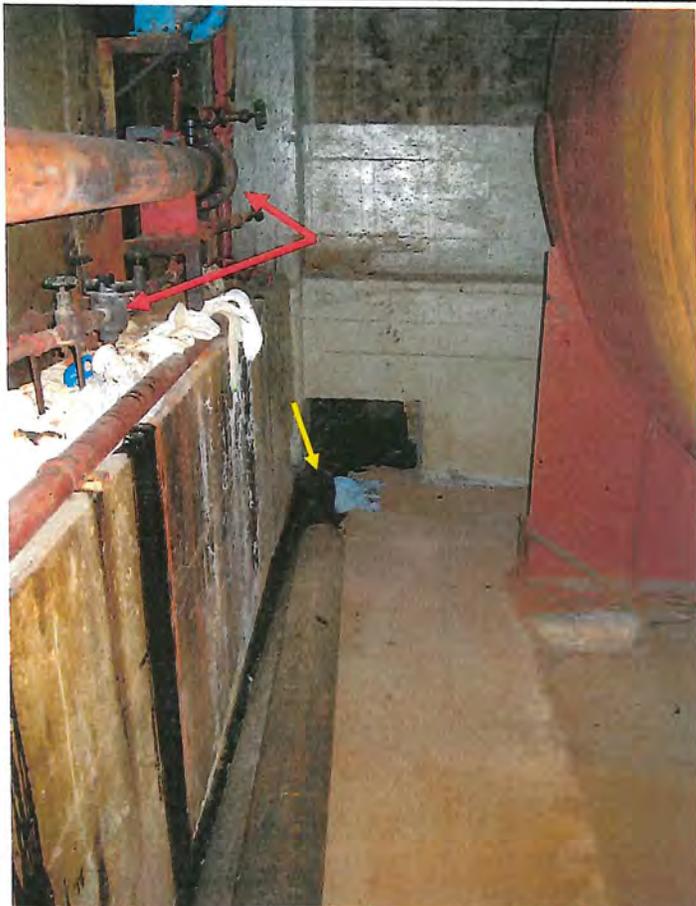


Photo # 2 :

Note : Flèche jaune : Près de la guenille bleue au sol il y a une ouverture dans un coude du tuyau de PVC rendant inefficace le bassin de rétention d'urgence en béton qui ceinture la zone d'entreposage des réservoirs. Flèches rouges : On peut voir l'état des conduites dans la chaufferie en général. Il s'agit des installations originales de la construction de l'hôpital.



Photographié par : Guillaume Potvin, tech.

Nom : Centre de Santé et de Services Sociaux d'Antoine-Labelle.
Hôpital de l'Annonciation.

Municipalité : Rivière-Rouge

Date : 25 août 2011

N/D : 7610-15-11-02682-03

Photo # 3 :

Note : Sous un plancher grillagé dans le bassin de rétention d'urgence, se trouve une excavation carrée remplie d'eau ce trou conduit l'eau dans le caniveau qui recueille les eaux souterraines dans lequel sont installés les pompes (voir photo #4).



Photo # 4 :

Note : Difficile, voire impossible de connaître l'origine des toutes ces conduites qui collectent des eaux dans le sous-sol. On voit la pompe submersible raccordée à une flotte. La flèche rouge montre le sens d'écoulement de l'eau dans la conduite reliée à la pompe. J'ai observé attentivement l'apparence de l'eau et elle ne montre pas visuellement la présence d'huile ou de gras à sa surface. Un bouchon a été posé avec des collets sur la conduite qui semble venir du bassin de rétention d'urgence.



Photographié par : Guillaume Potvin, tech.

Nom : Centre de Santé et de Services Sociaux d'Antoine-Labelle.
Hôpital de l'Annonciation.

Municipalité : Rivière-Rouge

Date : 25 août 2011

N/D : 7610-15-11-02682-03

Photo # 5 :

Note : Derrière l'hôpital se trouve le lieu de livraison de l'huile à bunker. Des blocs de béton protègent l'extrémité des conduites contre un accident impliquant un véhicule.



Photo # 6 :

Note : Vue rapprochée des conduites qui sont reliées aux réservoirs d'huile lourde (bunker #6).

